Les échos

De Ver Sur Launette – Loisy

N°31 : JANVIER 2022

SOMMAIRE

Editorial P 1

Etat civil P 2

Agenda P 2

Compte rendu du Conseil Municipal P 3

Festivités P 6

Enfance P 7

C.C.A.S P 8

Associations P 9

Travaux et environnement P 10

Histoire P 13

Informations diverses et actualités P 14

Jeux P 16

Editorial

ET SI L'ON REVIVAIT NORMALEMENT (…ou presque !) ??

Mesdames, Messieurs, Chers administrés,

Les traditionnelles fêtes de noël et du nouvel an sont venues rythmer la fin de l'année 2021. Elles sont généralement synonymes de convivialité, de joie, de bonheur et de retrouvailles avec vos proches. Le bonheur et la bienveillance qui imprègnent cette période étaient nécessaires, surtout dans ce contexte.

La pandémie de covid-19 bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans. A ce titre, l'état d'urgence sanitaire a été prorogé jusqu'à fin juillet 2022 par le gouvernement nous obligeant à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires. Je souhaite remercier la population qui dans une large majorité respecte toutes les préconisations dans un esprit citoyen, vous faites preuve d'une grande capacité de résilience.

Afin de rompre cette morosité ambiante, la municipalité a souhaité plus que jamais, vous proposer des événements pour la fin d'année que vous retrouverez dans les pages de cette édition : notamment la fête d'halloween, le spectacle de Noël, le marché de Noël…; c'est toujours un plaisir de voir que certains administrés, associations, bénévoles souhaitent s'investir dans leur commune !
Autant dire de beaux moments qui nous (re)donnent le sourire et l'envie de partager cette convivialité qui nous est chère.

Ce numéro sera également l'occasion de revenir sur notre travail quotidien car si les agents communaux sont les chevilles ouvrières sans lesquelles rien ne serait possible - un grand merci à eux pour leur implication et leur sens du service public, n'oublions pas l'équipe

municipale, qui s'emploie dans les écoles pour l'éducation de notre jeunesse, qui participe chaque semaine aux réunions de chantier, qui organise des évènements pour vous donner pleinement satisfaction … et faire que vous vous sentiez bien à Ver Sur Launette !
Votre équipe municipale n'a pas de baguette magique mais elle s'efforce de donner le meilleur d'elle-même pour l'intérêt général.

Je tiens à féliciter les onze jeunes conseillers municipaux qui ont été élus et qui ont pris leur fonction fin novembre dernier. Ils se sont déjà impliqués concrètement et directement dans la vie de la commune en participant à la distribution des colis de noël de nos aînés avec les membres du C.C.A.S pour des échanges intergénérationnels. Ils apportent leur vision et projettent leurs attentes dans un dialogue avec les élus. Le conseil municipal accompagnera leur progression vers la réalisation de leurs projets autant que nécessaire. Ils travaillent déjà sur la création d'un blason pour notre village.

En termes de travaux structurants, le chantier de la mairie évolue progressivement. Le futur bâtiment prend forme. Les opérations liées au gros œuvre sont en cours et une partie des caissons constituant les murs devrait être livrée courant janvier.
Cette nouvelle année sera l'occasion également de demander des subventions pour continuer la rénovation de notre église Saint-Denis pour la réfection de la façade est et des voûtes.

Le conseil municipal et moi-même vous adressent leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2022.

Je souhaite que nous allions très vite de l'avant et que les meilleures conditions s'offrent à nous pour tout simplement le plaisir de (re)vivre pleinement ensemble sans avoir à subir encore restrictions, distanciations et contrôles…

Bonne lecture à toutes et tous.

Bien cordialement.

Betty COËLLE
Maire

Horaires d'ouverture de la Mairie au public :

Lundi :	14 H – 18 H
Mardi	14 H – 18 H
Mercredi	10 H – 12 H
Jeudi :	Fermé
Vendredi :	14 H – 18 H

Vous pouvez également contacter le secrétariat au
03 44 54 01 69
UNIQUEMENT durant ces horaires.

ETAT CIVIL

Naissances :

- Alessio PINHEIRO le 15/10/2021
- Charlie BOUAZIZ le 12/11/2021

Toutes nos félicitations aux parents.

AGENDA

- **Lundi 24 janvier : Réunion du Conseil municipal des Jeunes**
- **Jeudi 10 février : Bus pour l'emploi à Ver sur Launette**
- **Dimanche 20 mars : Opération nettoyage « Hauts de France propres » de 14h à 17h (RDV Salle polyvalente)**
- **Dimanche 4 avril : Salon du bien-être à la salle polyvalente**
- **Dimanche 1er mai : Brocante**

Planning réalisé sous réserve des dispositions sanitaires

Compte rendu du Conseil Municipal

Conseil Municipal du mardi 12 octobre 2021

1. Choix d'emprunt pour le financement de la nouvelle Mairie.

Il est nécessaire de faire un emprunt auprès d'un organisme financier d'un montant de 700 000 € pour compléter le financement à long terme de la future mairie. Trois banques ont été sollicitées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide de retenir le Crédit Agricole** sur une durée de 20 ans au taux de 0.73% soit un remboursement annuel de 37 744.52 € et une commission et frais de dossier pour un montant de 700 €

2. Assurance dommage ouvrage pour la construction de la nouvelle Mairie.

Il est nécessaire de prendre une assurance dommage ouvrage pour sécuriser d'éventuelle problème à la construction de la nouvelle mairie. Deux assureurs ont été contactés pour faire des propositions.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **décide de retenir la SMACL** avec l'assurance de base pour 3035.07€.

3. Assujétissement du budget assainissement à la TVA.

Régime de TVA applicable au budget assainissement : la collectivité bénéficiait de la procédure de transfert des droits à déduction qui lui permettait de récupérer, via son délégataire, la TVA supportée au titre des investissements sur les biens mis à disposition de ce dernier.

Le décret 2015-1763 du 24 décembre 2015 supprime ce mécanisme pour toute nouvelle délégation de service public conclue à compter du 1er janvier 2016 et instaure le principe d'un budget hors taxe.

Notre contrat de délégation du service public d'assainissement collectif ayant été signé en 2021, le service doit être assujetti à la TVA si la commune souhaite récupérer l'intégralité de la TVA sur les investissements de la nouvelle station d'épuration.

Après délibération, le Conseil municipal, décide d'assujettir à la TVA le budget assainissement à compter du 01 janvier 2022, conformément à la procédure sus exposée.

4. Tarif surtaxe de l'eau.

La commune achète l'eau au Syndicat d'Eau de Dammartin en Goële (SMAEP) Le prix est constitué de 0.20 € pour le SMAEP (payé par la commune) au titre des réseaux et de 0.20 € pour la production de l'eau vers la commune (payé directement par le consommateur d'eau auprès de Véolia).
Véolia n'ayant plus l'affermage du réseau d'eau potable, ce montant sera dû au SMAEP par la commune.
Il est proposé d'augmenter la surtaxe communale de 0.20€/M3 pour payer le SMAEP soit une surtaxe eau de 0.4561€ HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide d'augmenter la surtaxe eau à 0.4561 € HT/M3**

5. Tarification repas scolaire et périscolaire.

Il est proposé d'établir une tarification de service avec majoration pour les personnes qui ne respectent pas le règlement du périscolaire et de la cantine, ainsi que pour les enfants avec des contraintes alimentaires.

- 8 € pour un repas non commandé
- 2 € pour un gouter non commandé
- 2 € pour l'accueil lors du repas apporté pour un enfant avec un Projet d'Accueil Individualisé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **accepte la proposition faite.**

6. Création d'un Conseil Municipal des Jeunes.

Il est proposé de créer un conseil municipal des jeunes.
Les enfants concernés auront un âge compris entre 8 et 13 ans (CE2 à la 5ème).
Le corps électoral sera les 8/13 ans après inscription et l'élection aura lieu le 12 novembre 2021.La durée du mandat sera de 2 ans.
Le conseil des jeunes sera source de projet et d'idée et des moyens financiers y seront consacrés.

Le conseil municipal **accepte la création de ce conseil des jeunes.**

7. Evolution du Pacte Financier de la CCPV (Communauté de Commune

du Pays de Valois).

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Commune a fait évoluer le pacte financier et fiscal entre la CCPV et les communes. Les point d'évolution sont la modification du fond de concours et le financement des charges liées au transport urbain.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **approuve** les termes modifiés du pacte financier.

8. Demande d'occupation du domaine public.

Il a été reçu une demande d'occupation du domaine public pour établir un FOOD TRUCK cuisine traditionnelle sur la commune le mardi soir.

Un débat s'engage et il est décidé d'autoriser l'installation du food-truck.

9. Questions diverses.

RENOVATION DES PLAQUES DE COCHER : 2 plaques de cocher présentent sur la commune peuvent être rénovées au prix de 60 € / plaque. Un nettoyage et une peinture à l'identique de l'origine serait réalisé (fond bleu et lettre en blanc).
Le Conseil Municipal accepte cette rénovation.

ETUDE LOISY : le PNR a accepté le financement pour l'étude de circulation dans Loisy

---

Conseil Municipal du mardi 21 décembre 2021

1. Choix emprunt financement de la STEP :

Le projet de la nouvelle station d'épuration s'élève à 1,767946 million d'euros hors taxe. L'agence de l'eau, le conseil départemental et le DSIL subventionnent le projet à hauteur de 969 667 euros. Il reste à la charge de la mairie 798 279 euros.

Un emprunt de 700 000 euros pour financer ce projet est proposé. Trois banques ont été sollicitées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal d**écide de retenir l'offre du Crédit** agricole sur une durée de 25 ans au taux de 0.84% soit un remboursement annuel de 31 159.83€ et une commission et frais de dossier pour un montant de 700 euros.

2. Demande de subvention Conseil Départemental de l'Oise et Préfecture au titre de la DETR pour les travaux de l'Eglise (phase 2):

Suite aux résultats du diagnostic sur les fondations Nord de l'église, l'entreprise LEON NOEL avait établi un devis de réparation à faire pour remettre en état les voutes intérieures de l'Eglise.

Le coût des réparations étant conséquent, il avait été décidé de réaliser les travaux en deux tranches.

La première tranche de travaux s'étant terminée courant 2021, madame Le maire propose de réaliser la seconde tranche de travaux qui concerne la restauration de la façade est du bas-côté nord et les travaux intérieurs sur bas-côté nord, reprises des voûtes nord-est et centrale.

Un devis actualisé a été reçu de la part de l'architecte s'élevant à un montant de 105 395 euros HT, honoraires d'architectes inclus.

Madame le maire propose de solliciter le Conseil Départemental et l'Etat au titre de la DETR.

Le Conseil Municipal **décide de** solliciter le Département et l'Etat au titre de la DETR pour l'octroi de ces subventions et adopte le plan de financement.

3. Choix du prestataire pour le contrat d'entretien de l'éclairage public :

Le contrat d'éclairage avait été voté l'année dernière pour un an en attendant la finalisation de la rénovation de l'éclairage public.

L'éclairage à LED nécessite un seul passage par an pour son entretien. Trois devis ont été reçus.

Il est proposé de retenir la société DERICHEBOURG pour un coût de 912 euros TTC.

La délibération est adoptée.

4. Convention financière avec le PNR Oise Pays de France relative à l'étude de principe d'aménagement à Loisy :

Le PNR-Oise Pays de France a été sollicité pour réaliser une étude sur la sécurisation de l'arrêt de bus et de stationnement à Loisy.

Le bureau syndical mixte d'aménagement et de gestion du PNR a validé l'étude.

La société A ciel ouvert a été retenue par le PNR pour mener l'étude. Celle-ci a un coût de 10 668 euros TTC. Le PNR prendrait à sa charge 80% du coût de l'étude soit 8 534 euros et la municipalité 20% soit 2 134 euros.

La délibération est adoptée.

5. Lancement d'un nouveau marché pour le choix d'un prestataire de restauration scolaire :

Le contrat de prestations de fourniture des repas pour la restauration scolaire a pris effet le 1er septembre 2008. Après des augmentations successives (5,3% cette année) non reportées en totalité sur les familles, la commission école souhaite renégocier le contrat.

Il est approuvé le lancement d'un nouveau marché pour le choix d'un prestataire de restauration scolaire.

6. Changement des horaires d'ouverture de la mairie au public :

La maire est ouverte le premier samedi de chaque mois. La fréquentation étant très faible, voire nulle, Mme le maire propose d'ouvrir la mairie par convenance.

La délibération est adoptée.

7. Questions diverses :

7.1 AVENANT CONVENTION FINANCIERE SMOTHD

Une convention de participation financière à la réalisation de réseau Oise Très Haut Débit avec le SMOTHD a été signée en 2015 pour 523 prises.

Le SMOTHD a fait parvenir un avenant à cette convention financière car le nombre de prise projeté lors des études d'avant-projet sommaire a évolué et fait l'objet d'une mise à jour, suite à la réalisation des travaux sur la commun (529 prises).

La délibération est adoptée et autorise madame la maire à signer l'avenant.

7.2 BLASON

Madame le maire expose qu'elle a été sollicitée il y a quelques temps par un bénévole qui réalise chaque année des blasons pour les communes en étant dépourvu.

Récemment, suite à la réalisation de la plaquette de la commune avec le PNR, cette question a été soulevée.

Il est donc proposé que le conseil municipal des jeunes, nouvellement créé, participe à l'élaboration de ce blason.

Le PNR proposant aux écoles, dans le cadre d'animation, un atelier héraldique avec la participation de l'office du tourisme de Chantilly-Senlis. Madame le maire a pris contact avec l'animateur et celui-ci pourrait intervenir auprès du CMJ afin de leur expliquer les bases de la création de blason et ainsi créer par la suite le blason de notre commune avec un bénévole, Monsieur BINON.

Les nouveaux jeunes élus sont enthousiastes à cette idée.

Il est proposé la création d'un blason pour notre commune et que le CMJ travaille sur celui-ci avec l'intervention d'un animateur.

La délibération est adoptée.

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus des séances sur le site internet de la commune
http://www.versurlaunette.fr/mon-village/comptes-rendus-conseils-municipaux/

Votre facture d'eau de décembre

Tout le monde a dû recevoir sa facture d'eau au mois de décembre et, pour certains, un montant bien inférieur à la facture habituelle.
Il ne s'agit pas d'un cadeau de Noël mais tout simplement d'une estimation erronée de votre consommation de juillet à décembre par SUEZ qui est notre nouveau délégataire de service.
Véolia a fait un dernier relevé en mars dernier au terme de sa fin de contrat et SUEZ a émis une facture d'eau sur la base d'un relevé effectué en juillet soit 4 mois de consommation d'eau. En novembre, SUEZ a émis une nouvelle facture sur la base d'une estimation de consommation (50% d'une année complète). Or cette estimation ne relate pas forcément la réalité de la consommation pendant cette période.

Nous vous invitons donc à regarder l'index de votre compteur et celui de votre facture pour ne pas avoir une mauvaise surprise en juillet prochain date à laquelle le rattrapage aura lieu.

Yves CHERON

Commémoration du 11 novembre

Le jeudi 11 novembre, nous commémorions le 103ème anniversaire de la fin de la Grande Guerre, premier conflit mondial qui a fait près de 10 millions de morts. Nos terres picardes ont été durement impactées de par les bombardements, les pertes humaines et matérielles mais aussi le choc moral engendré par une guerre dévastatrice.

Se souvenir est essentiel pour toutes les générations, notamment les plus jeunes. C'est ainsi que toute la population du village était invitée à se recueillir au monument aux morts et à écouter la lecture du discours du secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

Des gerbes de fleurs ont été déposées et les noms des « enfants de Ver » tombés au combat ont été lus comme il est de tradition. La Marseillaise a ponctué ce moment de recueillement.

Guillaume GAST

Retour sur le Marché de noël

C'est le 5 décembre 2021 de 10h à 17h que le marché de Noël s'est déroulé dans notre salle polyvalente. 11 exposants et créateurs avaient fait le déplacement ainsi que les associations de Ver-sur-Launette et les Ateliers de Eve.

Nous remercions les exposants pour cette journée d'animation ainsi que les visiteurs qui sont venus malgré la pluie.

Nous avons pu découvrir de très belles créations :
So Patiss - Stand de gâteaux, L'Eventail du Bien-Etre – Stand de bijoux, des créations en tissus, des peintures, des objets décoratifs, des décorations de table de Noël, des producteurs de l'Oise de Confiture de Loisy et Savonnerie de Villers St Paul, des Bougies parfumées, des cartes décorées, et YC Création objets en liège.

Pour finir la journée une tombola a été faite, chaque exposant avait donné un ou plusieurs lots pour récompenser les gagnants tirés au sort dans une boîte remplie de bulletins des participations. 17 lots mis en jeux, les gagnants ont été rappelés par téléphone dans la semaine suivante pour récupérer leurs lots.

Christiane HUE

Un spectacle de Noël très apprécié

Le week-end des 4 et 5 décembre était celui des festivités de Noël à Ver-sur-Launette.

Comme il est de tradition, les enfants du village étaient invités à la salle polyvalente pour venir admirer le spectacle de Noël « Le Père prend sa retraite ». Cette année, ce moment s'est produit l'après-midi du samedi 4 décembre.

Un goûter avait parfaitement lancé les festivités. Tous les enfants étaient attentifs à rencontrer celui qui était attendu pour le 24 décembre. Le tout dans un décor captivant et féérique.

En présence du Père Noël, les enfants, émerveillés, ont pu rencontrer un grand nombre de personnages très atypiques les plongeant dans la magie de Noël : une sorcière, la mère Noël, un dinosaure, Casimir, … pendant près d'une heure. Le Père Noël a déjà pris rendez-vous pour la fin de l'année 2022 pour croiser le regard de nos jeunes.

Guillaume GAST

HALLOWEEN

Après quelques jeux de sociétés, les citrouilles, fantômes et autres petits monstres ont erré dans les rues le soir du 31 octobre, avec notre échassier pour rejoindre la cour où les attendait un goûter suivi d'un spectacle plein de chaleur.

Tous sont repartis avec quelques friandises et lampions pour finir la soirée.

ENFANCE

Le conseil municipal jeune est installé

Le samedi 13 novembre, les jeunes habitants de Ver-sur-Launette étaient appelés aux urnes afin d'élire leurs représentants au premier Conseil municipal des jeunes du village.

Onze candidats de 8 à 13 ans se sont proposés et ont fait campagne. Affiches, professions de foi et premières propositions, tout était rassemblé pour obtenir les suffrages des électeurs.

Après le dépouillement des votes, les onze premiers élus sont Anaïs, Andrew, Clélia, Clément, Emilie, Enola, Faustine, Julia, Maël, Nolann et Timothy.

Les nouveaux élus ont été convoqués pour la réunion d'installation du conseil le lundi 29 novembre à 18h. En présence de Madame le Maire et de deux autres élus de la commune, ils se sont vus remettre le livret du jeune citoyen, un insigne du CMJ et surtout leur écharpe de conseil municipal jeune. Tous étaient fiers et réflexifs sur leur rôle au vu des nombreuses propositions qui ont été formulées lors de cette réunion.

Environnement, solidarité, jeux et culture étaient leurs principales préoccupations lors de ce moment fort pour notre village. Le mois de décembre a vu leur première action avec la distribution des colis aux aînés, accompagnés par les élus municipaux et du CCAS. Le mois de janvier verra leur participation à un atelier culturel et à leur deuxième réunion du CMJ.

Nul doute que l'envie et la motivation seront les maîtres mots de l'action de nos jeunes élus pour les deux prochaines années.

Guillaume GAST

CCAS

Collecte de la banque alimentaire

Des élus du conseil municipal et des membres du CCAS ont tenu une permanence le samedi 27 novembre après-midi à la salle polyvalente afin de collecter les dons des habitants.

Malgré le peu d'affluence, nous avons déposé à l'épicerie sociale de Nanteuil 34kg800 de denrées alimentaires. Celles-ci sont ensuite distribuées aux familles de notre village qui en font la demande par l'intermédiaire du CSPV (Centre socioculturel Les Portes du Valois).

Sylvie MASTINI

Distribution du colis des aînés

Le samedi 18 décembre, le traditionnel colis des aînés a été distribué aux séniors de notre village.

Cette année, 84 colis ont été livrés à domicile en un après-midi. C'est une organisation rondement menée, chapeautée par le CCAS, qui a été à l'origine de ce moment solidaire.

Les élus municipaux et du CCAS, aidés par nos jeunes élus du CMJ, étaient présents pour apporter ce présent et prendre des nouvelles de nos aînés. Ce temps a permis d'échanger sur la situation actuelle et la présence des jeunes a été très appréciée. Tous avaient conscience de l'importance de la solidarité intergénérationnelle dans notre commune.

En plus des colis, des petites cartes de vœux avaient été confectionnées pour l'occasion par les enfants du périscolaire. Aidés par Manon, Valérie et Isaline, 84 cartes avaient été décorées pour l'occasion. La municipalité les remercie vivement pour ces réalisations qui ont égayé le quotidien de nos aînés.

Guillaume GAST

APRES-MIDI DE PARTAGE DES SENIORS

Nos aînés se réunissent de nouveau depuis début octobre toutes les deux semaines pour des après-midi goûter, jeux, papotage…

Après une longue période d'attente suite à la pandémie de COVID-19, ils apprécient ces moments de partage et ont vite retrouvé leurs habitudes.

Si vous aussi vous souhaitez passer des moments conviviaux et de partage, n'hésitez pas à les rejoindre les mercredis après-midi.

ASSOCIATIONS

Merci de soutenir nos projets !!

Vous avez, encore une fois, répondu présents à nos actions de fin d'année. Petit comité pour notre loto alimentaire dû à la crise sanitaire mais nos habitués étaient là.

1ere vente de chocolats réussie et record battu de vente de sapins cette année.

Faites-nous part de votre avis sur ces 2 ventes à l'adresse mail : assos.arpe@gmail.com afin de nous améliorer.

Grâce à vous, nous reversons 10€ par enfant aux coopératives scolaires du RPI. Cette année, un peu plus de 1000€ ont été attribués aux écoles afin de les aider pour l'achat de matériels et la réalisation de leurs projets.

Bonne année 2022, que vos projets se réalisent. Prenez soin de vous.

L'ARPE

Gym Form' Bien-Etre

Fitness

C'est avec plaisir que nous avons pu réouvrir les cours de gym le 1er octobre 2021, le sport nous manquait ainsi que l'énergie du groupe qui nous motive à pratiquer nos activités.
Les cours en musique nous apportent un réel moment de détente et de convivialité.
Nous avons accueilli cette année de nouveaux adhérents qui sont ravis de ne pas faire des kilomètres et profiter des structures existantes dans notre village. Les cours sont encadrés par un professeur diplômé Brevet d'Etat Métiers de la Forme.

Pass sanitaire, gestes barrières et nombre de personnes limité par cours.

Le mercredi :
18h30 Renforcement musculaire et 19h30 step/danse

Le vendredi : 19h00 Stretching

Sophrologie

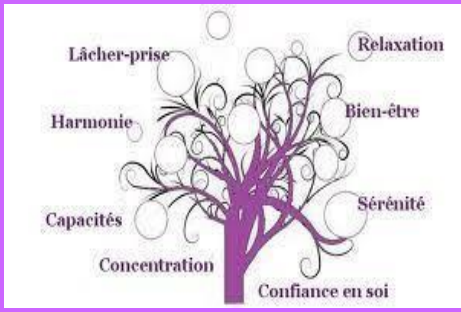

Cette nouvelle activité est proposée cette année pour faire connaître tous les bienfaits de la sophrologie dans votre vie quotidienne. Apprentissage des techniques de détente et de bien-être en groupe.

Le vendredi après-midi à partir de 15h00 (ancienne école de Loisy)

Le vendredi soir à 20h00 (salle polyvalente de Ver Sur launette)

Possibilité de prendre RDV pour pause détente individuelle.

Bibliothèque de Loisy

Possibilité d'emprunter ou de consulter sur place des livres gratuitement.
Nombreux livres enfants, BD, romans, histoire, art, activités,…

Si vous souhaitez nous donner des livres pour renouveler nos stocks, merci de nous contacter.

Venez découvrir cet espace détente qui a été réaménagé.

Le mercredi de 16h à 17h30 ou samedi 11h à 12h
Ou sur RDV

Association des jardins familiaux

Parcelle de 5 m X 10 m à louer aux jardins familiaux.

Si vous souhaitez cultiver vos légumes dans un endroit calme et profiter du paysage reposant, n'hésitez pas à nous rejoindre pour participer au maintien de la culture potagère.

Pour toutes ces activités

Renseignements : Christiane HUE Tél 06 26 27 55 27 Par mail chrisgym60@gmail.com

Wing-Tsun traditionnel – Ecole picarde d'escrima

C'est Sifu Nicolas GORUK qui poursuit les cours d'Arts martiaux au sein de notre commune. Enseignement du Wing – Tsun, style de Kung Fu particulièrement efficace en self défense de par ses concepts ainsi que l'Escrima de combat.

L'école existe depuis 2008 près de Compiègne. Le mercredi à partir de 20h30 à la salle polyvalente.

Renseignements auprès de Nicolas GORUK

Par tél. : 06 85 10 19 12, par mail : nicolas.goruk@orange.fr

TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

Travaux de la nouvelle mairie

Les travaux se poursuivent à petit pas avec bien sûr son lot de petits problèmes liés au nombre d'entreprises (12 !) et/ou leur sérieux.

En cette fin d'année, la dalle en béton a été coulée. Il reste le petit muret à monter pour y poser les murs en bois et paille qui devraient commencer à être installés fin janvier s'il n'y a pas d'imprévus (muret terminé, covid 19, …).

Mme le maire, les conseillers disponibles, l'équipe d'architectes sont allés le 4 novembre dernier voir la fabrication des premiers panneaux en bois paille chez l'entreprise FOSSE à TRELON dans le NORD (59).

Cette visite a été très intéressante avec une maquette de la construction et a permis de constater aussi qu'il y avait des problèmes de conception dans le montage des différents composants. Une formation a donc été faite par Frederic COUSIN notre assistant en conception bois/paille.

Ainsi, actuellement tous les murs sont en fabrication. La pose devrait durer entre 6 et 8 semaines en espérant que la pluie ne s'invite pas trop souvent pendant le montage.

Rappelons qu'il a été choisi de privilégier des matériaux locaux. Pour le bois, celui-ci a une origine « Hauts de France » et la paille vient des environs de Marle dans l'Aisne.

Yves CHERON

ETUDE VALORISATION ET GESTION PAYSAGERE DE NOTRE CIMETIERE AVEC LE PNR-OISE PAYS DE FRANCE

La végétalisation permet d'abandonner l'utilisation des produits chimiques, de réduire le désherbage, de mieux accepter la présence de plantes spontanées, d'accueillir plus de biodiversité.
En outre, elle adoucit l'aspect des cimetières à caractère très minéral. De nouvelles conceptions voient le jour, plus paysagères et plus accueillantes.

Dans le cadre de l'objectif zéro phyto, le Parc Naturel Régional-Oise Pays de France a accompagné 6 communes, dont Ver Sur Launette, afin de faire évoluer les pratiques et d'aménager différemment les cimetières.

Nous avons pu bénéficier de cette étude particulière de valorisation paysagère et de gestion de notre cimetière réalisée par un paysagiste-concepteur, A Ciel Ouvert. Cette étude, consultable en mairie, comprend un diagnostic et une proposition d'orientation, le développement d'un scénario et une aide à la communication.

Pour cette dernière étape, le PNR était présent lors de la réunion publique qui s'est tenue le 30 octobre dernier au cimetière. Ce rassemblement a permis d'échanger avec les habitants sur les nouvelles manières de concevoir les cimetières.

Lors de cet après-midi, nous avons introduit le végétal en plantant quelques arbres pour l'agrément et la biodiversité. En effet avec le réchauffement climatique il est important d'apporter de l'ombre pour éviter l'évaporation des sols et maintenir de la fraicheur pour les humains.

Betty COËLLE

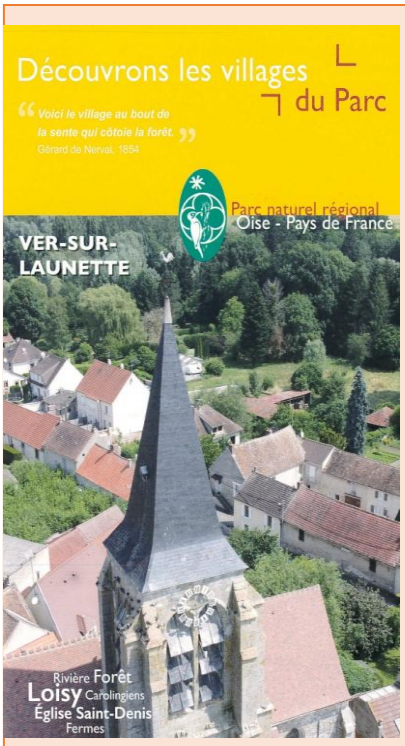

DECOUVRONS NOTRE VILLAGE

Remarquablement préservés, les villes et villages du Parc naturel régional Oise – Pays de France révèlent une forte identité culturelle.
Des villages de caractère, qu'ils soient implantés à proximité de l'eau, de la forêt ou sur les grandes plaines agricoles. Les communes du Parc naturel régional ont conservé leur forme urbaine originelle et un large panel architectural.

Le Parc met à votre disposition une série de plaquettes : autour d'une randonnée, les richesses des communes du Parc vous sont dévoilées. Elles sont disponibles en téléchargement sur le site du PNR, dans les offices de tourisme, sur simple demande à la Maison du Parc.

Le PNR Oise-Pays de France complète chaque année cette série avec la réalisation de nouvelle plaquette.
En 2021, le Parc avec la participation de membres du conseil municipal de notre village a réalisé la plaquette de VER SUR LAUNETTE (n°31) que vous trouverez jointe à ce numéro des Echos.

Betty COËLLE

Lancement de l'opération Biodéchets

La Communauté de Communes du Pays de Valois lance dès ce mois-ci, l'opération « Biodéchets » en proposant 1000 composteurs en bois à prix réduit.

La réduction des déchets est aujourd'hui un enjeu capital pour l'environnement et la maîtrise des coûts de collecte et traitement des déchets. Pour y parvenir, un programme de sensibilisation sur le tri et la prévention des déchets est suivi depuis déjà plusieurs années.

Aujourd'hui, l'intercommunalité va plus loin, en encourageant les Valoisiens au compostage des biodéchets. L'objectif : œuvrer tous ensemble pour un territoire ***éco-responsable.***

Epluchures, fruits et légumes abîmés, restes de repas se retrouvent dans les ordures ménagères. La pratique du compostage chez soi, c'est valoriser ses biodéchets de la cuisine et ceux du jardin (tontes de gazon, feuilles mortes, petites tailles, …). Ils représentent environ 30% de nos poubelles et finissent aujourd'hui à l'incinérateur alors qu'ils pourraient être valorisés en compost dans les jardins.

Pour l'année 2022, la CCPV s'est fixée pour ambition d'équiper 1 000 foyers en composteurs. Les Valoisiens sont invités à réserver dès à présent leur composteur.

Après réservation, au printemps 2022, les habitants seront invités à venir retirer leur composteur et obtenir des informations utiles, dans un point de rencontre local.

Cette opération s'inscrit dans le plan d'actions du ***Plan Climat Air Energie Territorial*** *(fiche action N°5) qui est en voie d'être finalisé. Avec l'opération ''Biodéchets'', la CCPV sensibilise et aide ses habitants à réduire les quantités d'ordures ménagères et de tendre vers « un territoire plus vertueux ».*

Deux façons de faire votre réservation :

Télécharger le bon de commande sur www.cc-paysdevaois.fr puis le transmettre à environnement@cc-paysdevalois.fr

ou par téléphone au 03 44 88 30 91

RAMASSAGE SAPIN DE NOËL

Le jeudi 13 janvier 2022

Il faudra déposer l'arbre (sans décoration, ni sac à sapin, ni neige artificielle) devant votre habitation la veille.

HISTOIRE

Il y a 25 ans : Marthe et Madeleine JUNGFLEISCH étaient reconnues "Justes parmi les Nations"

Marthe et son mari Maurice Jungfleisch vivent à Ver-sur-Launette et ont deux filles jumelles, Madeleine et Marie-Louise, nées en 1920.
Marthe et sa fille Madeleine font partie du réseau de l'abbé Jean Terruwe, prêtre catholique qui cherche des logements d'accueil pour les Juifs rescapés des rafles de juillet 1942 à Paris.

Marthe hébergera de l'été 1942 à la Libération, la petite Éva Klimberg, qui avait 9 ans à son arrivée. Le père de cette dernière, Juif Polonais avait été arrêté en juin 1942 et sera déporté sans retour vers Auschwitz. Sa mère, Fajga Klimberg, se trouvant sans ressources fit appel au prêtre. Celui-ci trouva également un refuge pour Fajga Klimberg, à Dammartin, à quelques kilomètres de là et où des personnes cherchaient une domestique.
Ils s'occuperont d'Éva Klimberg avec un grand dévouement jusqu'à la fin de la guerre et Éva, qui deviendra la filleule de Madeleine, restera en contact avec ses sauveurs.

Les Jungfleisch hébergeaient une douzaine d'autres réfugiés dont trois Juifs : un couple de Roumains nommés Pascal et une jeune fille.

Ces deux femmes, Marthe Jungfleisch (1895-1978) agricultrice à Ver et sa fille Madeleine (1920-2009) qui deviendra directrice d'école, sont reconnues depuis le 4 décembre 1996 « Justes parmi les Nations ».

En 1953, l'Etat d'Israël a créé le titre de « Juste parmi les nations », signe de la reconnaissance du peuple juif. Cette haute distinction israélienne est attribuée depuis 1963 par le comité Yad Vashem. Un diplôme d'honneur et une médaille gravée au nom des récipiendaires visent à rendre hommage aux personnes ayant procuré, «au risque conscient de leur vie, de celle de leurs proches, et sans demande de contrepartie, une aide véritable à une ou plusieurs personnes juives en situation de danger ».
Il est écrit sur la médaille « Quiconque sauve une vie sauve l'univers tout entier ». Le plus souvent, un arbre portant les noms des récipiendaires est planté dans le parc de Yad-Vashem.

Dans l'Oise, vingt-six personnes se sont vu décerner la médaille des Justes.

Informations diverses/Actualités

Sensibilisation aux gestes qui sauvent

Dans les Hauts-de-France, moins d'1 habitant sur 2 est sensibilisé aux gestes qui sauvent. Face à ce constat, l'ARS Hauts-de-France lance **2hpoursauverunevie.fr**, un site qui référence l'offre de formation aux premiers secours de la région, appuyé par une campagne de communication dans toute la région.

Ainsi, l'ARS recense une centaine de lieux de formations proposés dans la région par des organismes agréés : pour découvrir en 2h les principaux gestes qui sauvent, ou pour se former plus complètement pendant une journée. L'internaute peut ainsi trouver la formule qui lui convient le mieux et trouver l'organisme de formation de son choix, grâce à une carte interactive. Il peut également tester de façon ludique et en direct ses connaissances sur les gestes qui sauvent.

Le Bus pour l'emploi

Le jeudi 10 février, le Bus pour l'emploi sera de passage dans notre commune sur la place de la Croix.

Cette initiative s'inscrit en partenariat avec le Conseil départemental de l'Oise. Des agents d'accueil et des professionnels seront à bord pour accueillir les demandeurs d'emploi et leur faciliter leurs démarches d'insertion.

À compter du 1er janvier 2022

La gestion des créances locales assurée par la Trésorerie de Nanteuil-le-Haudouin est transférée à la Trésorerie de Crépy-en-valois

L'accueil du public continue d'être assuré au sein de l'Espace France Services 1 rue de la Fraternité 60620 BETZ Tél : 03.44.87.44.59

Cet accueil prendra en charge toutes vos interrogations concernant vos impôts, amendes ou créances locales (cantine, eau, loyers communaux ...).

Lundi de 13h30 à 17h
Mardi et Jeudi 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Mercredi et vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 16h

TRÉSORERIE DE CRÉPY-EN-VALOIS
62 Route de Soissons
60800 CREPY EN VALOIS
Tél : 03.44.59.21.31
t060036@dgfip.finances.gouv.fr

Inscription sur les listes électorales

Les prochains scrutins sont l'élection présidentielle (dimanches 10 et 24 avril 2022) et les élections législatives (dimanches 12 et 19 juin 2022).

L'inscription sur les listes électorales est désormais possible jusqu'au sixième vendredi précédant le scrutin, soit le vendredi 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et le vendredi 6 mai 2022 pour les élections législatives.
Un service en ligne vous permet de vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788

Un téléservice vous permet de vous inscrire sur les listes électorales (ou de signaler un changement d'adresse). Disponible 24 heures/24, 7 jours/7, la procédure est simple et gratuite. Il suffit de créer un compte sur service-public.fr (ou de s'identifier via FranceConnect) pour accéder à la démarche "demande d'inscription sur les listes électorales", de répondre aux quelques questions en ligne, de numériser les pièces justificatives et d'envoyer le tout. En quelques clics, la demande est transmise à la commune de résidence.

A l'appui de votre demande d'inscription sur les listes électorales, vous devez fournir :

- un justificatif d'identité et de nationalité
et
- un justificatif de domicile

information

CORONAVIRUS COVID-19

Aide exceptionnelle de solidarité

Mairie de Ver Sur Launette

En raison des difficultés rencontrées par certaines personnes, le CCAS a décidé de réitérer l'octroi d'une prime exceptionnelle COVID-19 d'un montant de 100 euros par foyer pour l'année 2022.

Les conditions d'obtention sont les suivantes :

- Avoir un revenu fiscal de référence du foyer n'excédant pas 15 336 euros,
- Fournir l'ensemble des déclarations d'impôts 2020 du foyer,
- Fournir un RIB.

Vous êtes concernés, déposez tous ces documents en mairie dans une enveloppe à l'attention du CCAS.

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

www.prevention-maison.fr

Santé publique France

Valois Terre De Culture

JAMAIS VULGAIRE

2022 SAMEDI 26 FÉVRIER

THÉÂTRE / HUMOUR

« Jamais vulgaire ! », c'est le titre. Promesse tenue. Et en une heure, **Gilles Amiot** prouve qu'il n'est pas nécessaire d'être grossier ou ridicule pour faire rire. Ses textes ont un sens. Ils sont une invitation à écouter les petites parts d'imaginaire, tendres et insolites, issues d'on ne sait où. « Comique » n'est pas le terme qui le qualifie, il est plutôt acteur rêveur ou encore poète.

PLEIN TARIF : 15 €
TARIF RÉDUIT : 10 €

Son talent d'écrivain, et la mise en scène judicieuse de Patrick Raynal, montrent bien que dans un monde tendu, l'humour est l'unique remède qui dénoue les nerfs des hommes sans les endormir.

Conception et interprétation : Gilles AMIOT
Mise en scène : Patrick RAYNAL

AUDITORIUM EGB
5, avenue Georges Bataille
LE PLESSIS-BELLEVILLE

20 H 30

13

Si vous aimez : Pierre Desproges, Honoré Daumier, Raymond Devos

ATTENTION AU MONOXYDE DE CARBONE

LES PREMIERS SIGNES D'**INTOXICATION** SONT :

Si vous ressentez **ces symtômes** ou que vous les observez sur quelqu'un de votre entourage, **appelez les secours au 112, 18 ou 15**

JEUX

Rétrospective de l'année 2021

Ç	T	Ç	E	L	E	C	T	I	O	N	S	I	Ç	E	S	Ç	U	M	G
T	X	F	E	A	K	T	Y	L	C	J	M	W	L	R	P	I	T	N	Q
H	E	P	J	Y	P	J	L	D	D	K	P	L	C	L	H	Ç	X	J	Q
A	E	C	L	T	L	J	K	F	E	E	I	G	I	P	Z	L	C	N	S
T	Q	O	J	W	N	C	X	I	F	A	X	A	I	Ç	E	L	H	A	A
Ç	H	L	E	T	P	E	M	F	D	L	V	J	M	U	A	J	N	S	N
P	B	C	U	V	A	E	M	E	Q	A	O	S	R	A	D	U	Ç	E	I
O	M	C	X	S	D	D	M	E	R	G	O	O	G	U	G	F	U	J	T
H	W	C	I	N	R	H	U	T	N	X	K	K	C	N	P	H	Ç	U	A
K	N	W	A	Q	P	Q	E	N	C	N	F	D	L	L	F	L	S	A	I
K	C	P	P	O	I	L	Ç	O	I	Q	O	R	U	T	I	J	E	H	R
E	C	Z	Y	P	E	K	G	I	R	U	Q	R	R	R	Q	M	X	F	E
H	J	I	M	T	K	O	O	T	C	P	B	R	I	T	P	B	A	R	T
A	X	Y	D	P	A	E	P	A	U	N	J	L	P	V	Z	Q	H	T	Ç
Ç	L	C	M	O	T	L	N	T	L	S	C	M	M	X	N	K	O	I	M
O	P	Z	V	E	G	J	Z	S	A	P	G	C	H	D	Ç	E	D	P	G
E	E	Y	M	T	J	M	E	E	T	J	V	Y	N	U	Z	Z	R	L	Ç
D	C	W	S	S	W	P	F	T	I	S	E	X	E	W	P	S	K	O	J
R	I	M	G	I	V	H	M	T	O	K	C	C	S	A	Ç	R	F	J	O
J	O	U	Ç	W	L	M	M	A	N	Q	F	O	S	G	R	Z	X	Ç	M

ATTESTATION
CIRCULATION
CLIMAT
ELECTIONS
ENVIRONNEMENT
EURO
JEUX
MEDAILLE
METEO
OLYMPIQUE
PANDEMIE
SANITAIRE
TELETRAVAIL

Jeu des 7 Différences

SUDOKU

7								
			5		1	9		4
5	8			6			2	
			8				4	
		4	2			3		6
	7				5			
		6			3			
2						6	5	
								1

1								6
		6		2		7		
7	8	9	4	5		1		3
			8		7			4
				3				
	9				4	2		1
3	1	2	9	7			4	
	4			1	2		7	8
9		8						

2			1	3				
		4	5					
5				7	9	2	8	4
	3	2				6		8
	4		7	8	6		2	
8		1				5	9	
3	9	8	4	6				2
					1	8		
				5	3			9

Ne pas jeter sur la voie publique